



Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)

fss.info@csn.qc.ca

Réponse à votre courriel du 13 août 2018

Madame, Monsieur,

Au nom du Parti libéral du Québec (PLQ), il nous fait plaisir de répondre à votre correspondance du 13 août 2018 portant sur l'actuelle campagne électorale et nos positions.

Nous avons fait des progrès majeurs dans le système de santé et services sociaux.

Bien que tout ne soit pas parfait, il est important de rappeler les pas importants que nous avons fait au cours du dernier mandat. Notons par exemple:

- 1,1 million de personnes de plus qui ont accès à un médecin de famille;
- Une diminution de 3h de la durée moyenne de séjour sur civière aux urgences;
- Près de 1500 personnes de plus travaillant dans les équipes de soins à domicile et l'augmentation de 37% des interventions et de 31% des heures travaillées dans ce domaine ;
- L'ajout de près de 2000 personnes dans nos CHSLD et la révision de l'offre alimentaire;
- L'abolition des frais accessoires et la gratuité des échographies en cabinet.

Dans un deuxième mandat, un gouvernement libéral poursuivra les efforts pour améliorer notre système de santé et services sociaux public. À ce jour, nous avons pris les engagements suivant:

- L'octroi d'une deuxième carte d'assurance maladie pour les enfants de moins de 14 ans;
- La possibilité de se rendre à la pharmacie pour obtenir un vaccin;
- L'ajout de 25 super-cliniques;
- Le développement de service de télé santé;
- La couverture des soins dentaires pour les enfants sera prolongée jusqu'à 16 ans;
- Les aînés recevant le supplément de revenu garanti auront un accès gratuit à des soins dentaires de base;
- L'augmentation de l'offre de soins à domicile pour améliorer la qualité de vie de ceux qui en bénéficient en investissant 200 M\$ supplémentaires annuellement pour ajouter du personnel dans ce secteur;
- Une campagne massive de promotion du métier de préposé aux bénéficiaires et la mise en place d'un programme de formation en alternance travail-études dans toutes les régions du Québec;
- Donner suite aux projets-ratios en cours afin de revoir les compositions des équipes de soins, et former et embaucher le personnel en conséquence;
- Poursuivre le déploiement et l'embauche de 2000 infirmières-praticiennes spécialisées d'ici 2024-2025, et travailler avec les ordres professionnels pour assouplir les règles encadrant leur pratique et permettra le développement à travers le Québec d'initiatives inspirées du projet Archimède, afin d'augmenter la prise en charge de patients par des groupes de médecine familiale par une collaboration accrue des infirmières praticiennes spécialisées;
- Prendre les mesures nécessaires envers les médecins omnipraticiens et spécialistes pour qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des Québécoises et Québécois. En ce sens, les pénalités prévues aux encadrements seront appliquées si les objectifs attendus au 31 décembre 2018 ne sont pas atteints. Aussi, 90 % de population aura accès à un médecin de famille d'ici la fin du mandat, et ce, avec un taux d'assiduité de 95 %. De plus, une reddition de compte concernant les frais de cabinet médicaux sera mise en place;

- Soutenir financièrement 10 000 enfants handicapés de plus par la mise en place d'un nouveau programme d'aide;
- Permettre aux enfants handicapés inaptes à l'emploi de recevoir un revenu de base dès l'âge de 18 ans, sans période de carence;
- Développer 1000 places supplémentaires en centre de jour;
- Créer 2 000 places de répit supplémentaires avec les acteurs du réseau, dans chaque région du Québec.
- Bonifier le Programme soutien d'aide aux familles, permettant l'achat de services de gardiennage et de répit, de 300\$ et le rendre disponible aux 1 800 familles actuellement en attente.

Une augmentation minimale de 4,2 % du budget de la santé et de services sociaux est prévue afin d'assurer un financement stable et prévisible. Cette augmentation pourrait être plus importante si la situation économique le permet.

Enfin, sachez que d'autres engagements seront connus en temps et lieu durant la campagne.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.